

A retourner à l'Amicale, avec le règlement
Retrouvez-nous le **04 septembre** au
forum des asso de Mévoisins et le **10**
septembre au **forum des asso de St Piat**



amicaledes4villages.jimdo.com

CONTACT foyer :

Nom : Prénom :
Adresse : Code postal – Ville :
Téléphone portable : fixe :
Courriel (**en capitales d'imprimerie**):

INSCRITS aux activités :

Nom	Prénom	Activité ET section	Montant cotisations	Je souhaite une attestation d'inscription
				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
				<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

Montant total avant réduction: €

Réduction : 3% (dès 2 activités) 5% (si 3 activités) 7% (4 activités ou +)

Montant total après réduction : €

Réglé le / / 2022 **A régler**
 espèces chèque(s) coupons sport
Chèques : n° n°

Règlement possible en plusieurs fois : encaissement environ novembre janvier mai

J'ai été informé(e) que : les 2 premiers cours d'essai sont offerts. Passée cette période, mon inscription sera considérée comme effective et plus aucun remboursement ne pourra être effectué, sauf sur avis médical dûment justifié

: lors des manifestations organisées par l'Amicale vous pourrez être amené(e) à être pris(e) en photos qui pourront être diffusées sur Internet et apparaître sur divers documents de l'Amicale.

le gala des activités a lieu le samedi 24 juin 2023

Date : Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé ») :

✂-----
ATTESTATION de paiement 2022-2023 **cadre réservé à l'Amicale** amicaledes4villages@gmail.com

Reçu le :/...../..... la somme de € espèces chèque coupons sport ANCV

Emetteur du / des chèque(s) :
En règlement de la cotisation annuelle de septembre 2022 à juin 2023, due pour :

Nom	Prénom	Activité choisie	Montant de la cotisation

Le , pour l'Amicale (nom et signature du membre de l'Amicale ayant validé l'inscription)

Les 2 premiers cours d'essai sont offerts. Passée cette période, votre inscription est considérée comme effective et plus aucun remboursement ne peut être effectué, sauf sur avis médical dûment justifié - remboursement au prorata temporis -.

Contact : 06.09.35.94.71 - amicaledes4villages@gmail.com — Amicale des 4 villages, bibliothèque, place René Quantin, 28130 St Piat

SIRET 35226756100012

Agrément DDJS 2816